

La fin de la guerre froide: Vers la mise en place d'un nouveau partenariat (1989-2011)

Source: CVCE. Pierre Gerbet.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_fin_de_la_guerre_froide_vers_la_mise_en_place_d_un_nouveau_partenariat_1989_2011-fr-a90b60ao-bdoe-4d76-bc78-3c1b60e3a5a8.html

Date de dernière mise à jour: 07/07/2016



La fin de la guerre froide: Vers la mise en place d'un nouveau partenariat (1989-2011)

L'Europe de l'Est connaît des bouleversements géopolitiques majeurs à la fin du XX^e siècle. Avec la chute du mur de Berlin, la fin du glaci communiste et l'implosion de l'URSS en 1991, le système bipolaire de la guerre froide disparaît. Dans ce monde qui change, les relations franco-allemandes doivent également être repensées, car les problèmes à gérer sont de moins en moins bilatéraux mais de plus en plus multilatéraux.

Quand le mur de Berlin tombe, le 9 novembre 1989, des hésitations se manifestent en France. La crainte d'une grande Allemagne réunifiée, qui dominerait ses partenaires et qui pourrait se tourner vers l'URSS, resurgit. Ainsi, le président français François Mitterrand (1981-1995) aurait préféré que la division persiste. Le chancelier fédéral Helmut Kohl (1982-1998) se veut rassurant et affirme «la maison allemande ne peut se construire que sous un toit européen». L'unité allemande ne peut donc se faire sans risque que dans l'unité de l'Europe. C'est aussi la position des principaux partenaires de l'Allemagne, à commencer par la France. D'où l'initiative de Mitterrand et de Kohl, le 19 avril 1990, de tenir une conférence intergouvernementale sur l'Union politique pour le renforcement des institutions communautaires et surtout la définition et la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Alors que les points de vue ont été très différents parmi les États membres, ce sont Mitterrand et Kohl qui, à nouveau, dans une lettre du 6 décembre précisent leurs conceptions de la future union politique en fixant des modalités précises et cohérentes. La signature à Maastricht du traité sur l'Union européenne (UE), le 7 février 1992, est l'aboutissement de ce processus diplomatique.

Toutefois, la mise en œuvre du traité rencontra des difficultés et la confiance émanant de Maastricht se dissipe rapidement. Dans un contexte rendu difficile par la récession économique et la montée du chômage, l'inquiétude des opinions publiques quant à la finalité et aux modalités de l'intégration européenne, les gouvernements sont conduits à mettre l'accent sur les intérêts nationaux dans le cadre de l'UE. À cet égard les divergences entre la France et l'Allemagne ne permettent la formation d'un moteur franco-allemand que par intermittences.

En 1995, avec l'arrivée au pouvoir de Jacques Chirac (1995-2007) à la présidence de la République, même si Paris et Berlin font preuve d'une volonté d'entente, les relations franco-allemandes vont connaître un certain essoufflement. Les conceptions divergent notamment à propos de la monnaie unique, du pacte de stabilité et de croissance et de la reprise des essais nucléaires par Chirac. En conséquence, durant les négociations menant au traité d'Amsterdam en 1997, la concertation franco-allemande se grippe. Les intérêts nationaux des deux pays ne coïncident plus.

En 1998, l'arrivée à la chancellerie de Gerhard Schröder (1998-2005) laisse espérer un renouveau du couple franco-allemand. Mais très vite les divergences se font jour: au Conseil européen de Berlin en mars 1999, Chirac et Schröder s'opposent profondément sur les questions touchant le budget communautaire et la Politique agricole commune (PAC). Par la suite, dans la perspective de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), les discussions durant le Conseil de Nice en décembre 2000 mettent à jour de très fortes tensions entre Berlin et Paris, notamment sur la pondération des voix au Conseil, la composition de la Commission et du Parlement européen ou encore sur l'Europe de la défense. D'où un traité de Nice reposant sur un compromis laborieux et compliquant le mécanisme de décision au lieu de le rendre plus efficace.

C'est alors que Chirac et Schröder, se rendant compte de l'importance du [moteur franco-allemand](#) pour le fonctionnement du processus d'intégration européenne, renouvellent leurs modes de travail. Ils se rencontrent régulièrement, [les sommets](#) redeviennent de véritables outils de travail et des conseils ministériels franco-allemands sont institués. Ainsi ils se mettent d'accord sur plusieurs points: Chirac et Schröder dénoncent ensemble l'intervention américaine en Irak, mettent fin à leur différend sur la PAC et présentent des [propositions communes](#) à la Convention sur l'avenir de l'Europe. Or, [l'échec des référendums](#) organisés en France et aux Pays-Bas au printemps 2005 pour ratifier le [traité établissant une Constitution pour l'Europe](#), plonge l'UE dans une [crise profonde](#).

Avec l'arrivée au pouvoir de la chancelière [Angela Merkel](#) en novembre 2005 et du président [Nicolas Sarkozy](#) en mai 2007 apparaît un nouveau couple franco-allemand, baptisé «[Merkozy](#)» par la presse. À côté des divergences de vues sur certaines questions européennes, en particulier sur le projet de Nicolas Sarkozy de créer une [Union pour la Méditerranée](#), c'est surtout le [style de gouvernance](#) qui oppose les deux dirigeants. Toutefois, les conséquences de la [crise économique et financière](#) qui frappe le monde en 2008 obligent le [couple franco-allemand](#) à se rapprocher.